



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 13 avril 2023 à LOCHES (37)

La Fédération Nationale des Retraités Caisse d'Épargne - *Région Centre*, réunie sous la présidence de Michel PAGEAULT, a tenu son Assemblée Générale annuelle le jeudi 13 avril 2023 à Loches à l'Hôtel-Restaurant « BEST-WESTERN », place de Verdun.

Sur 175 Adhérents à fin 2022

→ 53 Adhérents présents & 35 Adhérents représentés

Présent(es)

- Monsieur ALAURENT Philippe
- Madame ALEXANDRE Chantal
- Monsieur AUGER Michel
- Monsieur BEQUIN Thierry
- Madame BERRUE FATOUX Lydia
- Madame BERVILLE Dominique
- Monsieur BESNARD Thierry
- Monsieur BEZAULT Jean-Dominique
- Monsieur BOIVIN Serge
- Madame BRACQUIER Annick
- Monsieur CHAINTRON Christian
- Monsieur CHANCELIER Patrick
- Madame CHARRE Huguette
- Monsieur CHAUVEAU Claude
- Madame COTIN Nicole
- Monsieur DARAGON Gérard
- Madame DELACHATRE Monique
- Monsieur DESAUNAY Bernard
- Mademoiselle DUBOIS Nicole
- Monsieur GENUIT Didier
- Monsieur GUINOT Jean-Claude
- Monsieur HARSON Christophe
- Monsieur JACQUET Pascal
- Monsieur JOUBERT Raoul
- Madame JOUHANNEAU Danielle
- Monsieur LAGRANGE Didier
- Monsieur LAMARRE Jacques
- Monsieur LAUDIERE Hervé
- Madame LAUDIERE Paulette
- Monsieur LAURAIN Philippe
- Monsieur LEBOEUF Jacques
- Monsieur LEGER Jean Max
- Monsieur LEJEUNE Guy
- Monsieur LEPARC Laurent
- Madame LESCOT Martine
- Monsieur LEVIANDIER Jean-Pierre
- Monsieur LHULLIER Philippe
- Monsieur MALASSET Bernard
- Monsieur MAUDET Bertrand
- Monsieur MICHAUD Patrick
- Madame MONTUENGA Françoise
- Monsieur MOURLON Christian
- Monsieur PAGEAULT Michel
- Monsieur PAILLOUX Patrick
- Monsieur PESSEREAU Patrice
- Monsieur PÉTINIOT Michel
- Madame PROUST Nicole
- Monsieur QUERIOT Martial
- Monsieur QUINCHAMP Jean-Luc
- Monsieur RODRIGUEZ François
- Madame SIMON Danielle
- Monsieur SIPERT Jean-Charles
- Monsieur TRONELLE François

Représenté(s)

- Monsieur ARCHAMBAULT Michel
- Madame BERNARD Françoise
- Madame BOISLEVE Chantal
- Monsieur BORE Michel
- Monsieur BOUABDELLI Hamid
- Monsieur BOUIS Laurent
- Monsieur BREAN Jacques
- Madame COCU Josette
- Monsieur COTINET Jean
- Madame DEBONO Anne-Marie
- Madame DERUY Marie-Christine
- Madame FORMERY Claudine
- Monsieur GALLET Marcel
- Madame GAUTHIER Martine
- Mademoiselle GUILLOTIN Sergine
- Madame GUIMARD Chantal
- Monsieur HUGUET Patrice
- Monsieur JAMET Alain
- Monsieur LALO Claude
- Monsieur LAVOLLEE Armand
- Monsieur LELONG Yves
- Monsieur MAHON Alain
- Monsieur MERCADIÉ Marcel
- Monsieur MORIN Denis
- Monsieur PAPIN Jean
- Monsieur PASQUET Guy
- Monsieur PINAULT Marcel
- Monsieur PLANCHET Arsène
- Monsieur POIRIER Christian
- Madame RICHARD Christiane
- Monsieur SCHMIDLIN Philippe
- Monsieur SIRE Jean Paul
- Madame TOCHEPORT Lucette
- Monsieur TRICHERY Dominique
- Monsieur VARENNE Christian

Ouverture de l'assemblée générale par Michel PAGEAULT

Le Président Régional, Michel Pageault accueille les participants à la 35ème Assemblée Générale annuelle à Loches.

Nous nous trouvons dans un bâtiment imposant qui était autrefois le tribunal de première instance de Loches.

Michel souligne ses liens personnels avec cette ville où chaque été il y passait ses vacances.

Michel remercie Serge Boivin et Jean-Max Léger pour leur contribution à la réussite de cette journée, qui ne sera pas seulement studieuse, ce matin, mais aussi culturelle, cet après-midi, avec la visite de la ville du roi Charles VII et de sa favorite Agnès SOREL.

En ce qui concerne la municipalité de Loches, Michel Pageault rappelle le mandat de Jean-Paul DIACRE, qui fut maire de Loches de 1983 à 1989, mais aussi, et certains d'entre vous s'en souviennent, président du COS de la Caisse Centre Val de Loire pendant de nombreuses années. Il souligne également la doyenne de nos adhérents, Madame Lucette TOCHEPORT, une Lochoise de 96 ans, ancienne directrice de la caisse d'épargne de Loches, que notre collègue Jacques LEBOEUF, ici présent, a bien connu, pour lui avoir succédé.

Michel PAGEAULT présente l'ordre du jour de la matinée et remercie vivement les différents intervenants pour leur présence, à savoir :

- Louis TOULET, Adjoint au Maire de la ville de LOCHES ;
- Samuelle HERAUT Directrice de l'agence de LOCHES ;
- Céline GARNIER Directrice d'Exploitation de BPCE Mutuelle ;
- Elise PAQUET Membre du Directoire de la Caisse d'Epargne Loire Centre ;

Intervention de Monsieur Louis TOULET, Adjoint au Maire de LOCHES

Monsieur Louis TOULET Félicite la Fédération des retraités de la Caisse d'Épargne pour le choix de Loches pour notre Assemblée Générale annuelle.

Mr TOULET excuse Monsieur le maire en réunion au conseil général ce jour.

Une présentation est faite de la ville de LOCHES et son intérêt économique et surtout culturel

- Le château de Loches ancien château fort.
- Le donjon haut de 36 mètres dont la construction fut initiée par le comte d'Anjou
- Saint Louis qui donna à Loches son statut de ville royale
- Jeanne d'Arc qui rencontra Charles VII pour le pousser à se faire sacrer Roi à Reims
- Agnès Sorel, amour du roi impliquée dans les décisions du pouvoir et dont le tombeau demeure à la collégiale Saint-Ours
- Anne de Bretagne qui fut la reine et de Charles VII mais aussi de Louis XII

Bref une citée royale incontournable

Quelques améliorations en cours afin de mettre fin à la zone «blanche» dans laquelle nous nous trouvons.

Intervention de Madame Samuelle HERAUT, Directeur de l'agence de LOCHES

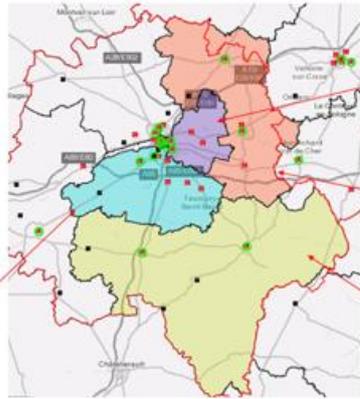
Présentation du groupe Touraine Est et de l'agence de Loches

Direction Commerciale Touraine Est





Nb Agences : 22
 8 CCPROS
 1 126 Clients pros suivis par un CCPRO
 Dont 569 clients pros prioritaires
 Moyenne de 71 Clients Prioritaires / CCPRO
 67 Clients Pro / CCPRO sur la CELC



Zone Joué les Tours
 DAT Romain BUREAU
 8 Agences
 2 CCPRO
 313 clients Pros dont 161 Prioritaires
 11 clients pros prio / CCPRO

Zone St Avertin
 DAT Hour BERTRAND-ZORGUI
 4 Agences
 2 CCPRO
 303 clients Pros dont 159 Prioritaires
 10 clients pros prio / CCPRO

Zone Amboise
 DAT Mélanie Gorasso
 5 Agences 2 CCPRO
 287 clients Pros dont 150 Prioritaires
 75 clients pros prio / CCPRO

Zone Loches
 DAT Samuelle Héraut
 5 Agences
 2 CCPRO
 223 clients Pros dont 99 Prioritaires
 50 clients pros prio / CCPRO

5 agences:
 - Loches / Ligueil
 - Ste Maure / Descartes
 L'Île Bouchard

22 agences
 120 collaborateurs
 65000 clients dont 1300 clients professionnels



3

Agence de Loches

Un peu d'histoire: L'hôtel de la Caisse d'épargne a été construit entre 1907 et 1909 rue Alfred de Vigny. C'est en 1993 que la Caisse d'Épargne a installé son agence rue Picois.



L'agence a été rénovée en 2022, nos clients sont désormais accueillis dans des locaux plus lumineux et plus fonctionnels.



Nous sommes 10 collaborateurs:

- o 4 Chargés de clientèle
- o 2 Gestionnaires clientèle premium
- o 2 Chargés de clientèle professionnelle
- o 1 Conseiller commercial
- o 1 Directrice d'agence

- o 9160 Clients particuliers
- o 1514 Clients premium
- o 223 Clients professionnels dont 99 actifs



4

Samuelle HERAUT termine son intervention en parlant des rénovations effectuées récemment et en particulier celle de Loches et invite l'assemblée à lui poser des questions

Présentation par Michel PAGEAULT du Rapport moral et d'activité 2022

Nous allons à présent aborder la partie statutaire de notre Assemblée Générale.

D'après la feuille d'émargement et les indications de notre secrétaire, nous sommes **53 présents** soit une évolution de 20% par rapport à la précédente AG et nous avons reçu **35 pouvoirs**.

Nous pouvons donc délibérer.

En premier lieu il convient d'approuver le PV de l'Assemblée Générale du 07 avril 2022 à Vierzon

Michel PAGEAULT soumet au vote l'approbation du procès-verbal :

☞ Votes Contre	→	0
☞ Abstention	→	0
☞ Votes Pour	→	88 (53 présents + 35 pouvoirs)

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Michel PAGEAULT aborde à présent le rapport d'activité

Nous nous sommes réunis à Orléans, dans les locaux de la Montespan, le 24 novembre 2022, puis le 16 mars 2023, à Tours, dans les locaux des 2 Lions, pour préparer, entre autres, la réunion d'aujourd'hui.

La réunion d'aujourd'hui est importante, en ce qu'elle est une AG de fin de mandat pour certains d'entre nous.

Pour rappel les mandats sont renouvelables par moitié tous les trois ans.

En 2023, 9 mandats sont à échéance, parmi lesquels ceux de :

Lydia BERRUE-FATOUX,

Guy LEJEUNE,

Françoise MONTUENGA,

Christian MOURLON,

Et Michel PAGEAULT, moi même

Ces 5 membres ont accepté de se représenter et je les en remercie.

Notre collègue Danielle SIMON, qui assume la fonction de trésorière depuis de nombreuses années, et dont le mandat arrive également à terme, ne souhaite pas se représenter.

Enfin, deux de nos collègues de l'Eure et Loire sont malheureusement décédés:

Daniel BIGOT

Michel LIONNAIS,

Ce sont donc trois mandats de membres du conseil fédéral qui deviennent vacants et que nous devons pourvoir aujourd'hui, en plus des mandats renouvelés.

Nous avons donc fait un appel à candidature, dès le mois de décembre 2022, appel réitéré récemment, la date limite de dépôt des candidatures ayant été fixée au 09 mars dernier.

A cette date nous avons reçu 4 candidatures :

Celle de Thierry BEQUIN (37), Pascal JACQUET (36), de Laurent LEPARC (28) et de Xavier MARTIN (28). Nous y reviendrons dans quelques instants.

Un point de préoccupation, sur lequel je souhaite m'arrêter un instant : celui de l'évolution de nos effectifs. Jean-Max, notre secrétaire y reviendra de façon plus détaillée dans le courant de la matinée.

Depuis deux ou trois ans, le nombre de nos adhérents décroît inexorablement chaque année et le nombre de nouvelles adhésions ne compense pas, hélas, le nombre de départs, qu'il s'agisse des départs dits « naturels » contre lesquels nous ne pouvons rien, ou des départs par démission ou plus fréquents, par non-renouvellement de cotisation.

Nous sommes passés, vous le savez sans doute, sous la barre symbolique des 200 adhérents.

L'an dernier à Vierzon, un appel avait été lancé auprès de vous en vous invitant alors à solliciter des candidatures parmi les jeunes retraités.

Après 16 ans de présidence régionale, Michel affirme qu'il est temps de passer la main, et il souhaite qu'un nouveau président soit élu, à l'issue de l'assemblée générale, par le nouveau conseil fédéral que vous viendrez d'élire. Ce nouveau président aura, dans la foulée, à constituer son bureau.

Michel n'abandonne pas la Fédération pour autant. il restera, pour un temps, s'il est élu, membre du conseil fédéral régional, afin d'accompagner le nouveau président dans les structures nationales où il continue à siéger.

Michel PAGEAULT soumet le présent rapport à l'approbation de l'Assemblée.

☞	Votes Contre	→	0
☞	Abstention	→	0
☞	Votes Pour	→	88 (53 présents + 35 pouvoirs)

Le présent rapport est approuvé à l'unanimité

Avant de laisser la parole à notre trésorière Michel PAGEAULT remercie chaleureusement Danielle pour le travail réalisé avec professionnalisme et rigueur

Le Conseil Fédéral profite de ce moment pour offrir quelques cadeaux de remerciement à Danielle



Danielle détaille le compte de résultat au 31 12 2022 ainsi que le bilan arrêté à cette même date

RAPPORT FINANCIER 2022

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIÉ au 31/12/2022

DEPENSES		RECETTES	
Cotisations reversées 175x20	3 500,00	Cotisations encaissées 175x35	6 125,00
Missions et réceptions A.G VIERZON	2 035,50	Participation des retraités à l'AG 50x30	1 500,00
Frais de déplacement	921,60	Subvention CELC	750,00
Affranchissements	39,60	Compte d'attente (virements cotisations 2023)	210,00
Divers (Fleurs décès Michel Lionnais)	293,00	Livret A 64,19 Produits financiers Parts Sociales 55,26	119,45
Fournitures de bureau	79,38		
Frais Bancaires	36,00		
SOUS TOTAL	6 905,08		
Résultat de l'exercice (excédent)	1 799,37		
TOTAL ÉGAL	8 704,45	TOTAL ÉGAL	8 704,45

RAPPORT FINANCIER 2022

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

ACTIF		PASSIF	
Livret A	15 275,55	Solde au 31/12/2021	18 474,16
Compte de dépôt	857,98		
S.L.E. (Parts sociales)	4 140,00	Résultat de l'exercice	1 799,37
TOTAL EGAL	20 273,53	TOTAL EGAL	20 273,53

Michel PAGEAULT remercie à nouveau Danielle et fait lecture du rapport du contrôleur aux compte excusé pour sa présence à l'Assemblée Générale de ce jour

- **Contrôleur aux comptes :**

Patrick DESMOULIERE certifie n'avoir constaté aucun écart lors de ses contrôles de comptes et tels qu'ils viennent d'être présentés aux adhérents.

Aucun point particulier n'étant soulevé par l'assemblée, Michel PAGEAULT remercie la Trésorière procède au vote donnant quitus de sa gestion et à l'approbation du rapport financier :

☞ Votes Contre	→	0
☞ Abstention	→	0
☞ Votes Pour	→	88 (53 présents + 35 pouvoirs)

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité et quitus est donné à la Trésorière pour sa gestion.

Point de situation sur les Adhésions présenté par Jean-Max LEGER

Jean Max LEGER présente quelques éléments clés concernant les adhérents à fin 2022

175 adhérents au 31 décembre 2022, soit une légère diminution par rapport à 2021

Jean Max souligne que cette légère diminution est liée en partie à l'effet âge bien évidemment, mais aussi parfois à l'éloignement géographique et à l'impossibilité d'assister aux AG.

Un constat souligne aussi le manque d'échanges ou rencontres régulière et Jean-Max LEGER évoque la possibilité de réfléchir à des moments de rencontres plus fréquents peut être organisés en marge de la Fédération des retraités.

POINT de SITUATION sur les ADHESIONS LEGER

Jean-Max

Moyenne d'âge 73,52 ans

Le plus jeune :

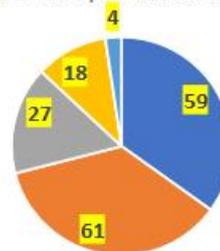
un nouveau de 61 ans (Thierry Besnard - 41)

Le plus vieux :

une femme de 96 ans adhérente depuis 1998 (Lucette TOCHEPORT - 37)

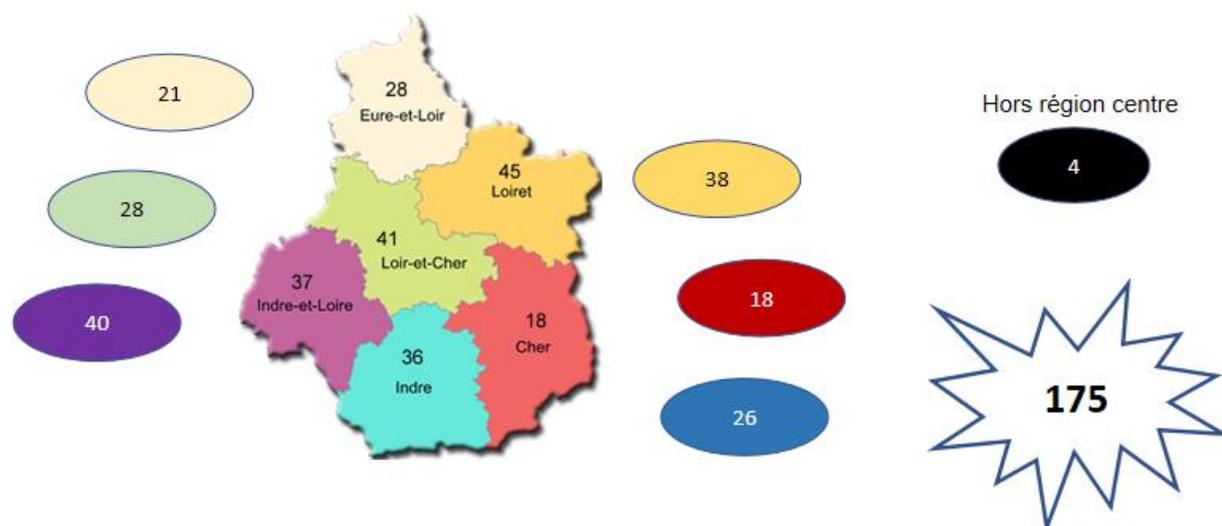
54 femmes et 115 hommes

Adhérents par tranche d'âge



■ moins de 70 ans ■ 70 à 75 ans ■ 76 à 80 ans ■ 81 à 90 ans ■ plus de 90 ans

Répartition des adhérents par départements



Jean-Max LEGER présente et rend hommage aux adhérents récemment décédés en 2022 mais aussi en 2021 car tous n'étaient pas présents à la dernière AG et donc non informés

Adhérents décédés en 2022

Francis LANCEROT (36)	74 ans
Michel POHU (41)	93 ans
Michel LIONNAIS (28)	75 ans
Jean-François MICHOUX (45)	75 ans
Gérard HUCHET (28)	66 ans

Adhérents décédés en 2021

- 4

Daniel BIGOT	73 ans
Jacques FAVIER	69 ans
Josiane FONTENY	96 ans
Bertrand LAUDIERE	63 ans

Michel PAGEAULT remercie Jean-Max LEGER pour son éclairage concernant les adhérents et il continue son propos en expliquant qu'après en avoir débattu en conseil fédéral, il propose à l'assemblée de reconduire le prix de la cotisation annuelle à son niveau actuel, à savoir : **35 €**

Il est précisé que la part de cotisation reversée au niveau national sera, pour l'année 2023, limitée à 18 €, contre 20 € en 2022 et 2021 et 22 € les années précédentes .

L'objectif est de redonner des moyens aux fédérations régionales

Michel PAGEAULT soumet ce point à l'approbation de l'Assemblée.

☞	Votes Contre	→	0
☞	Abstention	→	0
☞	Votes Pour	→	88 (53 présents + 35 pouvoirs)

Le présent point concernant la cotisation annuelle est approuvé à l'unanimité

Avant de clore la partie purement institutionnelle, et compte tenu de l'arrivée à échéance de certains mandats, nous allons procéder à l'élection des membres du Conseil Fédéral

Candidatures reçues

• BERRUE-FATOUX Lydia	41	• BEQUIN Thierry	37
• LEJEUNE Guy	45	• JACQUET Pascal	36
• MONTUENGA Françoise	41	• LEPARC Laurent	28
• MOURLON Christian	36	• MARTIN Xavier	28
• PAGEAULT Michel	37		

Michel PAGEAULT propose sauf avis contraire d'adhérents présents, de procéder à une élection globale plutôt que candidat par candidat.

L'assemblée ne présentant pas d'objection sur ce mode d'élection, les 9 candidats sont soumis au vote de Assemblée Générale

Michel PAGEAULT soumet cette liste à l'approbation de l'Assemblée.

☞	Votes Contre	→	0
☞	Abstention	→	0
☞	Votes Pour	→	88 (53 présents + 35 pouvoirs)

Les 9 candidats sont validés et intègrent le Conseil Fédéral

Désormais celui-ci est constitué de 16 membres

AUGER Michel
BEQUIN Thierry
BERRUE-FATOUX Lydia
BOIVIN Serge
HUGUET Patrice
JACQUET Pascal
LAGRANGE Didier
LAUDIÈRE Paulette
LEGER Jean-Max
LEJEUNE Guy
LEPARC Laurent
MARTIN Xavier
MONTUENGA Françoise
MOURLON Christian
PAGEAULT Michel
VALENTIN Jean-Jacques

La partie statutaire de notre Assemblée Générale 2023 est maintenant terminée.

Jean-Max LEGER profite de ce moment pour revenir sur le fait que Michel PAGEAULT a quitté son poste de président de notre Fédération Régionale, et bien qu'il reste au sein de celui-ci, les membres du Conseil fédéral souhaitent marquer ce changement en lui offrant quelques cadeaux témoignant de leur gratitude, et une véritable reconnaissance pour le travail accompli tant sur notre région qu'au plan national.



MERCI MICHEL

Le nouveau Président National de la FNRCE, Bernard D'ARAQUI très sollicité pour participer aux assemblées régionales à demander à Michel PAGEAULT compte tenu de son précédent mandat national de délivrer quelques informations

- **Sur le plan national**

1- Un nouveau Conseil Fédéral National est constitué

Nouveau Conseil Fédéral National



- Président national : Bernard D'ARAQUY (IDF -PARIS)
- Vice-présidente : KERVELLA (Normandie)
- Secrétaire : Monique BOUTAVIN (Languedoc-Roussillon)
- Trésorier : Marcel DURIEUX (Rhône-Alpes)
- Secrétaire -adjoint : Bernard CAILLAUT (Poitou-Charentes)
- Trésorière-adjointe : Vivianne VILLENEUVE (Midi-Pyrénées)

2- BPCE Mutuelle

Pour rappel nous disposons, au plan national, de 24 délégués ainsi que de 6 postes au conseil d'administration de la Mutuelle.

Comme chaque année, afin de fournir aux délégués retraités de BPCE Mutuelle, l'information qu'ils sont en droit d'attendre, une réunion a eu lieu, le 02 février à Paris, réunion à laquelle ont participé nos deux nouveaux délégués titulaires : Jean-max Léger et Guy Lejeune.

Pour ceux qui voudraient en savoir davantage, ils sont invités à questionner nos délégués. Vous pouvez également consulter le site internet de la FNRCE.

3- La retraite

Concernant les différentes revalorisations obtenues au titre de 2022 :

Pour le régime général CARSAT : 1% en janvier, 4% en juillet.

Pour les régimes complémentaires : ARRCO et AGIRC: 5.12 % au 01 novembre.

Pour le maintien de droits : 0.80% en 2022, mais dès le mois de janvier 2023, grâce à l'intervention de la Fédération, nous avons obtenu 3 % supplémentaires, dans un contexte de reprise de l'inflation.

Pour le régime supplémentaire : comme les années précédentes : hélas, pas de revalorisation.

A ce stade de la présentation, il semble opportun de rappeler quelques-unes des caractéristiques du régime de maintien de droits.

Le RMD représente, aujourd'hui encore, environ 60% des encours gérés par la CGP soit près de 5 Milliards d'euros contre près de 2.6 M€ pour le Régime Supplémentaire.

Pour rappel les pensions de la CGP sont versées trimestriellement et d'avance. (Pour ARRCO/AGIRC un mois d'avance : terme à échoir).

Au 31/12/2021 ce sont 21 203 pensions de droit direct qui sont versées et 2 816 pensions de reversions.

Toutes les décisions de gestion sont prises au niveau du Conseil d'Administration dans lequel siègent de manière paritaire les représentants des organisations syndicales représentatives et les représentants des entreprises adhérentes (Caisse d'Epargne, BP et BPCE), mais aussi les retraités, puisque nous disposons désormais de 6 sièges dans cette instance, ce qui nous permet de faire entendre nos positions.

4- Assises Nationales

Les 35èmes du nom, auront lieu en Auvergne, à Clermont-Ferrand du 21 au 23 septembre. J'espère qu'une délégation « significative » pourra s'y rendre, pour soutenir le nouveau président de notre région.

5- Euro rencontres

Elles se dérouleront à ANDORRE du 15 au 21 Mai, avec une délégation de 28 membres français qui côtoieront les membres des autres fédérations européennes de retraités.

Intervention de Céline GARNIER – Directrice d'exploitation de BPCE MUTUELLE et EPS

Frédéric BOURG ne pouvant être présent et disponible pour notre Assemblée Générale il a demandé à la Directrice d'Exploitation de participer en visio à notre réunion.

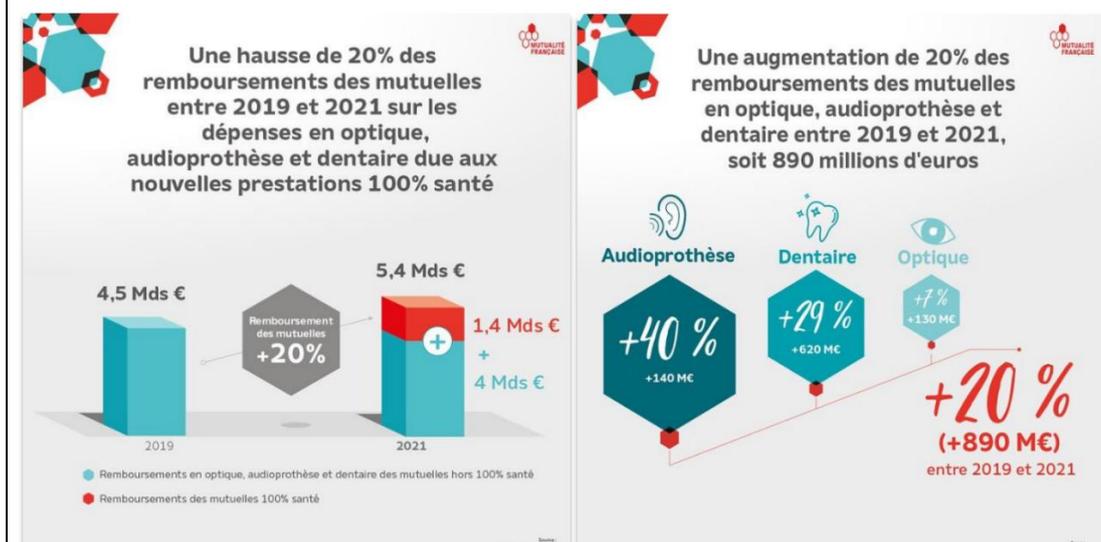
Selon la FNMF la hausse des soins remboursés par les mutuelles entre 2019 et 2022 s'élève à +10,1%, tandis que l'augmentation des cotisations est seulement de + 8,4%.



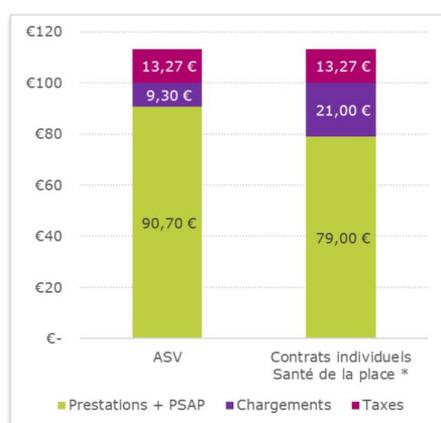
A BPCE MUTUELLE, sur le portefeuille ASV, on observe +12,7% de prestations payées par personne protégée en plus entre 2019 et 2022, pour +3,0% d'augmentation de cotisations, dont:

- + 1,1 % augmentation contractuelle des cotisations
- + 1,9 % effet âge

Zoom FNMF sur les dépenses concernant le 100% Santé à fin 2021 :



Comparaison des chargements



* Source: Rapport DREES 2022 sur la situation financière des organismes complémentaires assurant une couverture Santé

Pour 100€ HT de cotisations payées sur les contrats de la gamme ASV, BPCE Mutuelle conserve **90,70€** de la cotisation, qui servent à payer des prestations aux adhérents.

En moyenne sur la place, sur d'autres contrats individuels, pour 100€ HT de cotisations payées, seulement **79€** servent à payer des prestations aux assurés.

Un modèle économique ou le rôle de l'assurance des emprunteurs est fondamental

Avec revenu de l'ADE élevé		
Recettes	Dépenses	Résultat
Revenu ADE	Coûts de gestion réels	Excédent
Frais de gestion facturés		Déficit de gestion
Cotisations		Prestations
...	...	

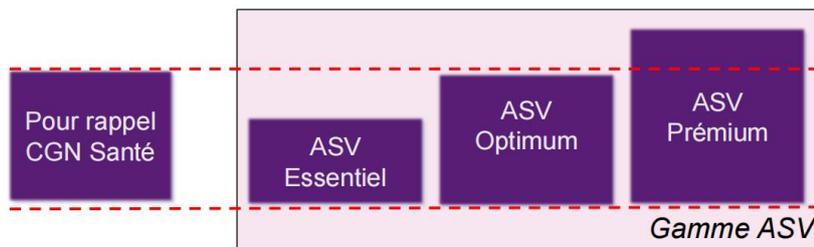
Le modèle économique de BPCE Mutuelle est fondé sur l'existence du revenu de l'Assurance des Emprunteurs :

- L'activité Santé : résultat technique santé au plus proche de l'équilibre : des cotisations pures servant à régler les prestations, avec très peu de marge de prudence
- Des chargements de gestion facturés aux adhérents en-deça du coût réel des frais de gestion
- Un revenu de l'ADE qui vient compenser un solde de gestion négatif et de financer des services (Santéclair par exemple)

- Pas de but lucratif
- Représentation dans les instances en fonction du poids des différents segments.
- Une mutuelle au service des salariés et anciens salariés du groupe BPCE.
- Adhésions ouvertes aux ascendants et descendants des adhérents.
- Dispositif de ristourne à destination des revenus les plus faibles, selon les critères listés ci-dessous :

<ol style="list-style-type: none"> 1. Avoir cotisé à la mutuelle dans le cadre d'un contrat collectif pendant au moins 10 ans, 2. Avoir exercé son dernier emploi au sein d'une entreprise souscriptrice d'un contrat collectif auprès de BPCE Mutuelle, 3. Avoir demandé à adhérer à une garantie de la gamme ASV dans les 12 mois qui suivent la sortie du contrat collectif souscrit auprès de BPCE Mutuelle (sauf pour les anciens salariés couverts en tant qu'ayant droit d'un autre salarié couvert à titre obligatoire – dans ce cas, à l'issue de la couverture par le conjoint), 4. Avoir des revenus inférieurs aux seuils déterminés chaque année.
--
- Deux mois de gratuité à l'adhésion ASV sous conditions

- **Le dispositif de ristourne**
 - > La provision pour ristourne a pour objet de permettre aux adhérents à titre individuel dont les revenus sont faibles de continuer à bénéficier d'une couverture santé individuelle.
 - > Les dotations à la provision pour ristourne sont financées par les résultats de la Mutuelle.
Entre 2017 et 2021 1,5M€ ont été financés par la provision pour ristourne.
- **2 mois de gratuité**
 - > BPCE Mutuelle a décidé d'accorder deux mois de gratuité à tous les nouveaux adhérents de la gamme ASV;
 - > Ce dispositif est financé par les résultats de la Mutuelle
Entre 2017 et 2021 1,3M€ ont été financés par les résultats de la Mutuelle.
- **Des taux d'appels**
 - > A destination des contrats collectifs en 2021 et 2022 et 2023
 - 1,6 M€ de cotisations ont été financées par le résultat de BPCE Mutuelle ces deux dernières années
 - 1,3M€ de cotisations financées pour 2023*
 - > A destination des contrats individuels hors Evin pour 2023 : réduction exceptionnelle sur la cotisation d'avril
 - En 2023* 1,6M€ de cotisations financées par les résultats exceptionnels et non anticipés de l'ADE



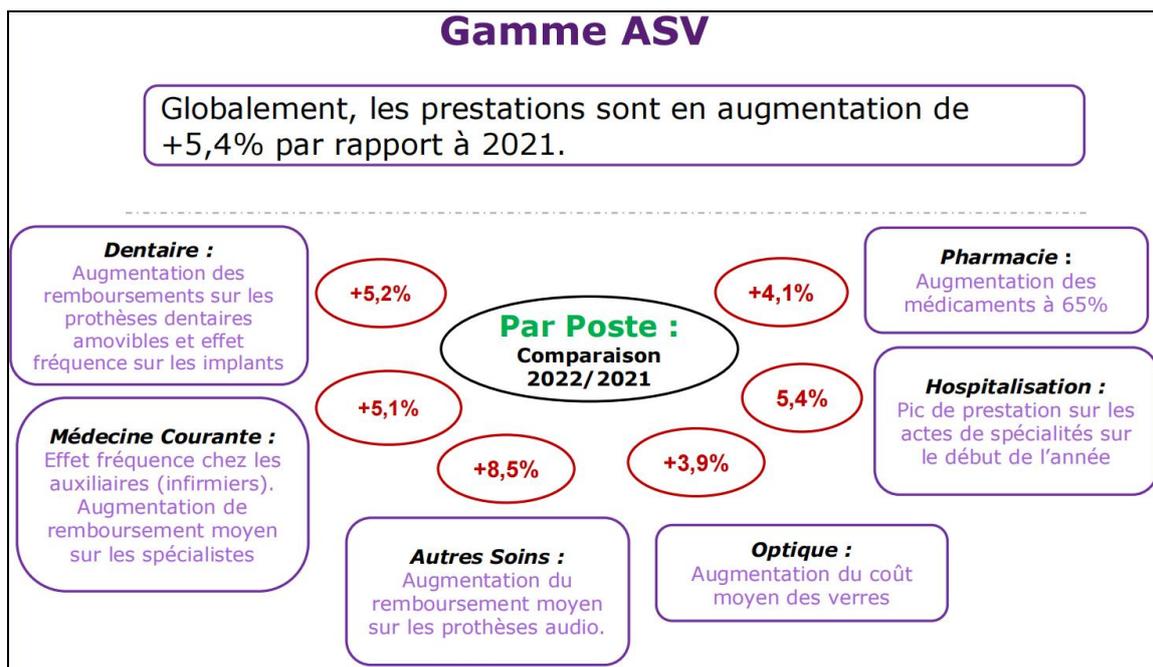
- Environ 80% des actifs partant en retraite sont fidèles à la mutuelle
- La gamme ASV protège 29 804 personnes
- Les contrats sont responsables
- Croissance du portefeuille ASV de +3,9% en 2022

• Situation des effectifs au 31/12/2022

- > **29 804 personnes protégées** sur la gamme ASV
- > **L'âge moyen** de l'assuré principal est de **69,2 ans** (68,8 ans en 2021)
- > Les **effectifs** de la gamme ASV **ont globalement augmenté** par rapport à 2021

+ 3,9% En nombre d'assurés

+ 3,6% En nombre de bénéficiaires



Nouvelle page d'accueil depuis mi décembre 2022

Bonjour Bernard Dupond

NOUVELLE DÉMARCHE | **CONTACTEZ-NOUS**

Vous espace évolue !
Nouveau service de transmission de devis. Découvrez-le vite dans la rubrique "Mes démarches".
[ACCÉDER AU SERVICE](#)

Mes informations
Bernard Dupond
Adhérent n° 0108525671
Contrat actif au 25/10/2022
[Gérer mon compte](#)

Mes démarches en cours
12/02/2022 **DÉMARCHE EN COURS**
Ajout et Radiation de bénéficiaire
26/01/2022 **FINISSÉ**
Transmission de devis
[Voir toutes mes démarches](#)

Mes bénéficiaires
Emy Dupond Enfant
Anna Dupond Enfant
Lucas Dupond Enfant
[Gérer mes bénéficiaires](#)

Mes remboursements
24/02/2022 41,22 €
22/02/2022 102,39 €
[Voir tous mes remboursements](#)

Mes accès rapides
Voir ma carte de tiers payant
Télécharger mon attestation d'adhésion

Mes documents
Acceptation proposition du 27/01/2022
Devoir de conseil du 27/01/2022
[Voir tous mes documents](#)

SANTÉCLAIR
Mon repère santé
Accédez au premier niveau de soins, fraçais et réduisez vos dépenses de santé.
[ACCÉDER AUX SERVICES](#)

IMA
Des professionnels de la prévention et de l'assistance pour vous accompagner à chaque instant.
[ACCÉDER AUX SERVICES](#)

Une page d'accueil plus épurée, plus ergonomique avec la mise en valeur des services de nos partenaires Santéclair et IMA santé

89% d'adhérents ont ouvert leur espace adhérent

56% des documents ont été transmis via le site en 2022

Service accessible sur MySantéclair depuis septembre 2022

Services proposés par **BPCE MUTUELLE**

Les domaines de soins

- Optique
- Dentaire
- Hospitalisation
- Audition
- Médecines douces
- Médecins ou paramédicaux
- Santé mentale**

Vos services de santé mentale
Inclus dans votre contrat de santé

- Analyser mes symptômes et être orienté
- Démarrer une consultation vidéo avec un psy
- Découvrir les meilleurs services hospitaliers psychiatriques
- Me faire coacher sur mon bien-être
- Trouver un psy
- Trouver un service d'urgence psychiatrique

Avez-vous

ELECTION du nouveau bureau du Conseil Fédéral Régional

L'ensemble des membres du conseil se réunissent afin de procéder à l'élection du nouveau Bureau

Il est précisé que le vote validera les postes de Président, Trésorier et Secrétaire

Potentiellement nous désignerons également un Vice Président, Trésorier Adjoint et Secrétaire adjoint

Pour le poste de Président, Jean Max Léger présente sa candidature

Aucun vote contre

Aucune abstention

Jean Max Léger est élu Président à l'unanimité

Pour le poste de Secrétaire, Patrice Huguet présente sa candidature

Aucun vote contre

Aucune abstention

Patrice Huguet est élu Secrétaire à l'unanimité

Pour le poste de Trésorier, Serge Boivin présente sa candidature

Aucun vote contre

Aucune abstention

Serge Boivin est élu trésorier à l'unanimité.

Pour le poste de Vice président Guy Lejeune présente sa candidature

Aucun vote contre

Aucune abstention

Guy Lejeune est élu Vice président à l'unanimité

Pour les postes de Secrétaire adjoint et Trésorier adjoint il est proposer de surseoir à leur désignation et d'élire lors de notre prochaine réunion les candidats éventuels

Elise PAQUET exprime sa satisfaction à participer à notre Assemblée Générale et partage avec nous son approche au plus près des clients et des collaborateurs afin de mesurer au mieux les actions à conduire.

La gouvernance de la CELC

Le Directoire

De gauche à droite :

Julien NEGRE
Membre du Directoire en charge
de la Banque de Détail

Valérie COMBES-SANTONJA
Membre du Directoire en charge
de la Banque des Décideurs en Région

Fouad CHÉHADY
Président du Directoire

Elise PAQUET
Membre du Directoire en charge
du Pôle Ressources

Vincent MANSUY
Membre du Directoire en charge
du Pôle Finances



CELC 2024
ACCELERER • INNOVER • SATISFAIRE

CAISSE D'ÉPARGNE
Loire-Centre

1

Les chiffres clés au 31 décembre 2022

Une banque
coopérative



264 000
sociétaires

15 sociétés
locales d'épargne

Une banque à
taille humaine



1 650
collaborateurs



Une banque ancrée sur son territoire



186
agences

815 000
clients particuliers

16 000
clients professionnels

1 600
clients entreprises

10
centres d'affaires

Une banque régionale solide



297,2 M€
Produit net bancaire

22,4 Mds€
Total bilan

51,0 M€
Résultat net

13,8 Mds€
Encours moyens crédits
(+7,85% vs 2021)

12,0 Mds€
Encours moyens collectés
(+ 2,5% vs 2021)

CELC 2024
ACCELERER • INNOVER • SATISFAIRE

CAISSE D'ÉPARGNE
Loire-Centre

1

La Banque de détail

Le réseau d'agences

8
directions commerciales

186
agences

955
commerciaux

815 000
clients Particuliers

16 000
clients Professionnels



CELC 2024
ACCELERER • INNOVER • SATISFAIRE

CAISSE D'ÉPARGNE
Loire-Centre

1

La Banque de détail

Les fonctions supports au développement



CELC 2024
ACCELERER • INNOVER • SATISFAIRE

CAISSE D'ÉPARGNE
Loire-Centre

1

Le plan stratégique 2022-2024

Etat d'avancement des projets



CELC 2024
ACCELERER • INNOVER • SATISFAIRE

CAISSE D'ÉPARGNE
Loire-Centre

1



a ouvert ses portes le 6 février 2023 à La Montespain

CELCE 2024
ACCELERER • INNOVER • SATISFAIRE

CAISSE
D'ÉPARGNE
Loire-Centre

1

Enjeu et objectifs du projet

Mieux intégrer et fidéliser les nouveaux salariés de la Caisse d'Épargne Loire-Centre

- ➔ En mettant en œuvre un parcours d'acquisition de compétences favorisant une montée en performance plus rapide
- ➔ En orientant le parcours sur la maîtrise des référentiels métiers, des postures commerciales, de la qualité et du poste de travail (digital), favorisant ainsi la satisfaction clients
- ➔ En améliorant notre marque employeur
- ➔ En mettant en œuvre un dispositif visant également à aider le management dans l'accompagnement des nouveaux entrants

CELCE 2024
ACCELERER • INNOVER • SATISFAIRE

CAISSE
D'ÉPARGNE
Loire-Centre

1

Les principes retenus pour l'Académie CELC



Site unique école de formation des nouveaux entrants à la Montespain qui remplace les agences écoles existantes



Formation réalisée en alternance avec leur agence d'affectation



Cible : Tous les nouveaux entrants,



11 Sessions par an encadrées par un responsable de l'école de formation



1 journée d'intégration pour tous les nouveaux arrivants le 1er lundi de chaque mois
30 à 35 nouveaux entrants par session



Réflexes digitaux enseignés tous les jours du parcours et prise en main des outils



2 programmes de formations basés sur les référentiels métiers en lien avec le projet BPCE (projet Progresser dans le réseau)



Parcours d'intégration en alternance
4 semaines dans le site école en alternance avec 7 semaines en agence d'affectation
Pour les nouveaux entrants expérimentés, même parcours avec 3 journées sur le crédit immobilier

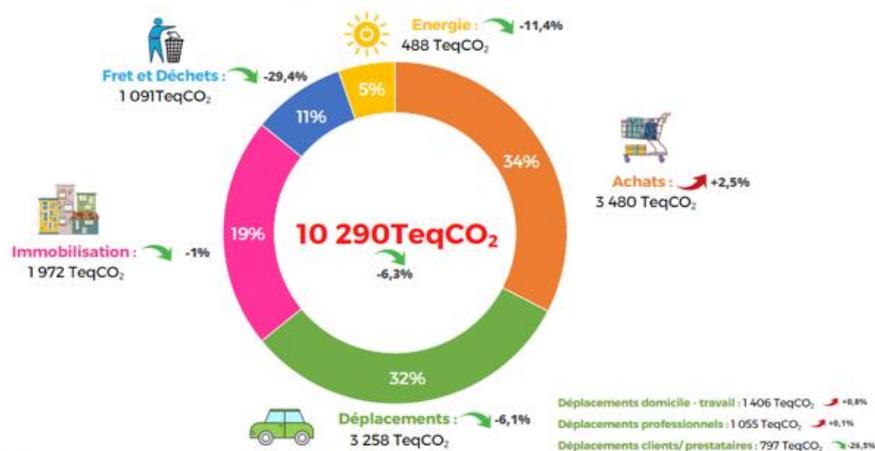
CELCE 2024
ACCELERER • INNOVER • SATISFAIRE

CAISSE
D'ÉPARGNE
Loire-Centre

1

Bilan carbone CELC 2022

Un bilan en baisse de 6,3% par rapport à 2021



CELCL 2024
ACCELERER • INNOVER • S'AGIR

CAISSE D'EPARGNE
Loire-Centre

1

Plan d'actions CELC

4 chantiers

menés conjointement par la Direction des environnements et des achats & la Direction de la RSE et du développement coopératif



CELCL 2024
ACCELERER • INNOVER • S'AGIR

CAISSE D'EPARGNE
Loire-Centre

1

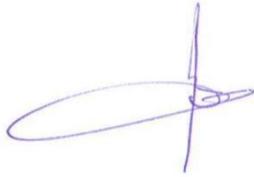
Elise PAQUET termine ses propos en détaillant le programme de rénovations d'agences déjà réalisés

- Descartes (37)
- Saint Doulchard (18)
- Loches (37)
- Amboise (37)
- Bonneval (28)
- Tours Maginot (37)
- Issoudin (36)
- Montargis Rue Dorée (45)
- Saint denis en Val (45)
- Bourges République (18)

Une séquence de question termine les échanges avec les participants

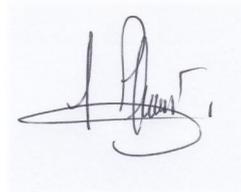
Concernant notre Assemblée Générale Régionale de 2024, le département du LOIRET devrait prendre en charge son organisation.

Aucune autre question n'étant émise, l'assemblée Générale est close.



Le Président,

Jean-Max LEGER



Le Président sortant,

Michel PAGEAULT